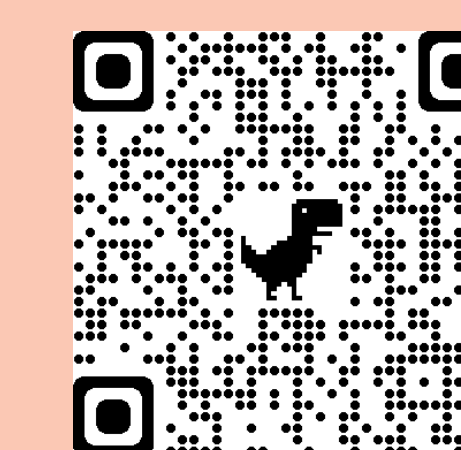


Les bibliothèques dans les établissements de détention au Québec : une description des services offerts



Introduction

Dans le cadre de la maîtrise en sciences de l'information réalisée entre 2020 et 2022, le sujet de la recherche concernait les services de bibliothèque offerts dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec. Alors que des études ont été publiées dans plusieurs pays sur les bibliothèques de prison [1], au Québec, cette recherche est la seule qui a été produite depuis 1973 [2]. Cette étude descriptive a interrogé les personnes responsables de la bibliothèque dans leur établissement pour mieux cerner et décrire les services de bibliothèque offerts aux personnes incarcérées. La présentation de cette affiche est l'occasion d'exposer les résultats de la recherche.

But, questions et objectifs

Pour **combler le manque de données** sur les bibliothèques de prison au Québec, la présente étude avait pour but principal de **dresser un portrait des services de bibliothèque offerts dans les établissements de détention au Québec** en se basant sur les recommandations de l'IFLA [3]. Elle se concentrait sur les établissements pour hommes et femmes.

Les **questions** de recherche étaient formulées ainsi :

- Quels sont les services de bibliothèque offerts dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec?
- De quelles manières les services de bibliothèque dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec sont-ils gérés et organisés?
- Quels sont les rôles des bibliothèques dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec?

Ces questions visaient à atteindre les **3 objectifs** suivants :

- 1 Décrire les services de bibliothèque dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec;
- 2 Mettre en lumière la gestion et l'organisation des bibliothèques dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec;
- 3 Décrire les rôles de la bibliothèque dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec.

Je tiens à remercier chaleureusement mes directrices de recherche Marie D. Martel et Christine Dufour ainsi que d'avoir eu l'opportunité de présenter les résultats de la recherche.

Résultats généraux

Sur les 18 établissements sollicités, 15 ont répondu au questionnaire en ligne pour un taux de participation s'élevant à 83 %. Les résultats ont ainsi démontré que tous les établissements qui ont participé à l'enquête offrent des services de bibliothèque, mais que certaines cibles ne correspondent pas aux recommandations de l'IFLA notamment en matière d'accès libre aux documents, aux propositions d'activités, à la présence de technologie et à la diversité des documents et des supports pour la lecture.

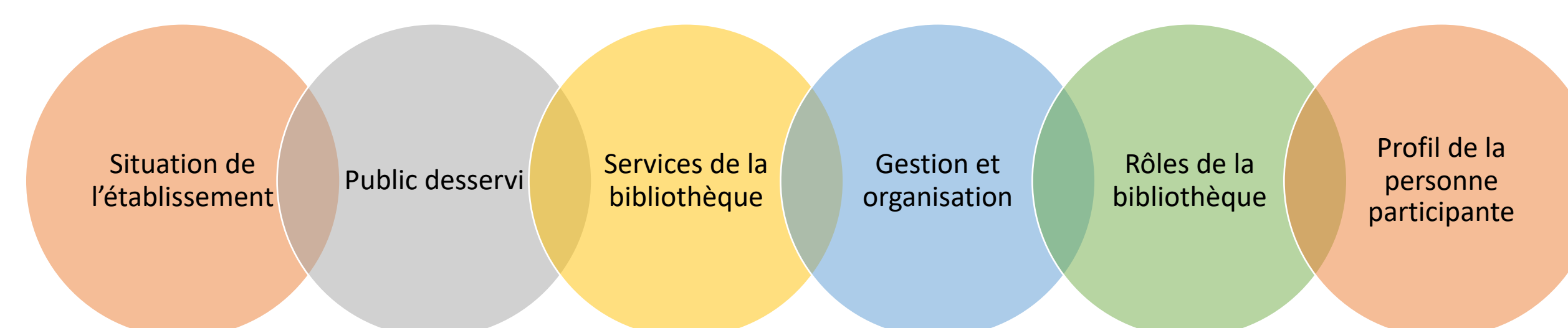
1 Services de la bibliothèque		2 Gestion et organisation des services	
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none">Majorité des établissements sans accès à la bibliothèque (73 %)Raison principale évoquée : maintien de la sécurité des lieux (54 %)	Administration	<ul style="list-style-type: none">Près de la moitié des établissements ont leur propre cadre de gestion (46 %)Les établissements ont manifesté un désir de création de lignes directrices (66 %)
Aménagement	<ul style="list-style-type: none">Majorité des établissements ont un local dédié à la bibliothèque (80 %)Aménagé avec des étagères et un bureau professionnel entre autres.	Personnel	<ul style="list-style-type: none">Aucun établissement n'emploie de bibliothécaires diplômé·e·s, de technicien·ne·s en documentation ou de personnes bénévoles.7 établissements emploient des personnes incarcérées à temps partiel.
Collections	<ul style="list-style-type: none">Les collections ne comptent que des documents imprimés.La fiction (66 %), la biographie (33 %) et les bandes dessinées (26 %) sont les genres les plus populaires.	Budget	<ul style="list-style-type: none">Le budget diffère selon l'établissement et varie sur une échelle de moins de 500 \$ à plus de 5 000 \$.
Activités	<ul style="list-style-type: none">Majorité des établissements ne proposent aucune activité par le biais de la bibliothèque (80 %).	Communication	<ul style="list-style-type: none">Les moyens utilisés pour faire connaître la bibliothèque sont le dépliant (26 %), la séance d'information (26 %) et le catalogue (20 %)
Technologie	<ul style="list-style-type: none">Aucune technologie présente à la bibliothèque.Système informatisé pour le prêt présent dans 86 % des établissements.	3 Rôles de la bibliothèque	
		Rôles	<ul style="list-style-type: none">La bibliothèque est importante pour les personnes détenues selon les participant·e·s.Elle joue avant tout un rôle de loisir (86 %), de source d'information (60 %) et de développement personnel (60 %).

Méthodologie

La recherche a été réalisée selon une **approche quantitative** où le devis descriptif a été privilégié, car il permet d'apporter de nouvelles connaissances sur un sujet peu traité notamment [4]. La recherche s'est déroulée en deux étapes distinctes :

une recension des écrits et une enquête.

L'enquête s'est effectuée par l'envoi d'un **questionnaire autoadministré** en ligne de façon anonyme aux personnes responsables de la bibliothèque dans les 18 établissements de détention de la province. Le questionnaire fut divisé en 6 catégories :



Une **analyse quantitative** a permis de faire ressortir les variables sous formes de tableaux et de graphiques. Une **analyse qualitative** a également été utilisée pour les réponses ouvertes et mixtes par le codage des données. Pour s'assurer de la qualité de la recherche, les critères de **fiabilité** et de **validité** interne et externe ont été pris en compte.

Conclusion

Le sujet des bibliothèques de prison est très peu exploité au Québec. Les données recueillies démontrent que :

- ❖ les services de bibliothèque varient d'un établissement à l'autre;
- ❖ la bibliothèque demeure importante pour une frange de la population souffrant d'invisibilité comme usagers et usagères de la bibliothèque.

Elles viennent enrichir et ajouter des connaissances en bibliothéconomie au Québec et peuvent contribuer à mieux cerner les besoins informationnels des personnes incarcérées pour en améliorer les services offerts.

Références citées

- [1] Hussain, S. T., Batool, S. H., Rehman, A. ur, Zahra, S. K., & Mahmood, K. (2022). Examining the status of prison libraries around the world: A literature review. *IFLA Journal*.
 - [2] Castonguay, A., Paradis, J., et Université de Montréal. École de bibliothéconomie. (1973). Lire à "bordeaux" (Ser. Documentation en diagonale, no 3). École de bibliothéconomie, Université de Montréal.
 - [3] Lehmann, V. et Locke, J. (2005). *Recommandations à l'usage des bibliothèques de prison* (3e édition). IFLA.
 - [4] Fortin, M.-F., Gagnon, J., Bureau, J. S., Lauzier, M., et Poirier, M. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (4e édition). Chenelière éducation.
- Source : Otayek, R. (2022). Portrait actuel des services de bibliothèque dans le milieu carcéral québécois [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal].